

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. NICOD, 122, rue Saint-Georges ; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.486 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

Admissions.

Ont été admis à la séance du 11 avril :

MM. Lafay, comte F. Hartig, Sundler, Sjostedt, Galy, Cousin, Pernod, Hatet, Jacquot, Ferrand, de Montanier Saint-Julien.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 9 Mai 1933, à 20 h. 30

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés le 11 avril.*

2^o *Présentation de :*

M. Václav (Stjlskal), Hostomice p. Brdy (Tchécoslovaquie), *Mycologie*. — M. Verity (D^r Roger), 36, via Masaccio, Firenze (Italie) *Lépidoptères*. — M. Brédo (H.-J.), Entomologiste du Gouvernement, Bambesa (Congo Belge), *Phytopathologie, Entomologie générale sp. Hyménoptères*. — M. Smotlacha (D^r François), professeur à l'Université, 7, Cerna ulice, Praha II (Tchécoslovaquie), *Mycologie*, par MM. Riel et Nicod. — M^{lle} Mérit (Félicienne), 73, Grande-Rue, Oullins (Rhône), par MM. Pouzet et Eug. Chapuis. — M^{lle} Carton (Suzanne), 1 bis, rue Dugas-Montbel, Lyon, par MM. Jacquet et Nicod. — M. Gruhier (Ernest), ingénieur-chimiste, 50, cours Vitton,

DON A LA SOCIÉTÉ

De M. Marcel MOURGUE : 30 francs.
Nos sincères remerciements.

EXONÉRATION

M. MATHIAS (P.) s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

Sur les formes diverses d' « *Automeris stuarti* »

Par M. le Professeur E.-L. BOUVIER

« *A. stuarti* » Rothschild et Jordan.

Automeris stuarti, W. ROTHSCHILD et K. JORDAN, *Nov. Zool.*, VIII, 404, pl. X, fig. 5 (♀), 1901 ; A. CONTE, *loc. cit.*, 45, pl. XI, fig. 5 (♀), 1906 ; M. DRAUDT, *Seitz*, VI, 749, 111 b (♂), 1929 ; E.-L. BOUVIER et Ph. RIEL, *Lab. Soie*, XVII, 34, 1931.

Cette espèce est bien caractérisée au tableau suivant, de même que ses formes qui paraissent nombreuses et très différentes suivant les localités. Aux caractères du tableau, il convient, pour les formes, d'ajouter les suivantes :

1^o *S. stuarti* (ROTHSCHILD et JORDAN, CONTE et, *pro parte*, DRAUDT, BOUVIER et RIEL). Tête grisâtre, dessus du thorax brun-noir à nombreux poils jaunâtres ; abdomen en dessus brun fuligineux, anus, dessous du corps, pattes et palpes gris-rosâtre, avec bandes segmentaires brun fuligineux sur la face ventrale de l'abdomen et du brun au bout des pattes ; dessous des ailes gris noirâtre où tranchent en jaune roux les nervures. Le ♂ figuré par DRAUDT semble appartenir à cette forme, envergure approximative : 70 millimètres ; ♀, 80 environ. Bolivie : La Pax et sans doute aussi Cochabamba.

2^o *S. rothschildi* nov. Tête gris-rosâtre, thorax rouge brunissant, le reste du corps, les pattes, les palpes, le dessous des ailes rouge jaunâtre, nervures du dessous jaunes, bout des pattes brun. Une ♀ de Cuzco, Pérou, au Muséum ; envergure : 87 millimètres.

3^o *S. kœhleri* (E.-V. GEMIGNANI, *Rev. Soc. Ent. Argent.*, III, 251, pl. IX, fig. 2 (♀), 1931). Par la coloration du corps et des ailes antérieures, semble se rapprocher de *stuarti* dont il diffère beaucoup par ailleurs. Envergure du ♂ : 82 millimètres, de la ♀, 100. Tucuman : Tafi del Valle. Types au Muséum d'Histoire naturelle de Buenos-Ayres. Il est probable que les exemplaires de Tucuman signalés par BOUVIER et RIEL, appartiennent à cette forme ; même observation au sujet de ceux d'Argentine et du Paraguay signalés par DRAUDT.

4^o *S. jordani* nov. Le corps tout entier, les palpes, les pattes et le dessous des ailes rosâtre terne, un peu plus vil en dessous. Une ♀ sans indication

de provenance, au Muséum de Paris; envergure: 85 millimètres. Dans cette forme, le rapport de la longueur de l'aile postérieure au diamètre de l'ocelle est de 5, tandis qu'il oscille autour de $3\frac{1}{2}$ dans les autres.

Dessus des antérieures de ton homogène à rayures et nervures blanches et fortement tranchantes, à tache discale foncée arrondie en arrière, rétrécie en avant, la rayure externe apicale ou presque, l'interne à peu près contiguë à celle-ci en arrière, à petit angle rentrant et, dans la cellule, une forte saillie; l'apex non saillant et le bord externe convexe, franges blanches. Postérieures avec l'ocelle arrondi, l'iris renfermant une grande pupille barrée de blanc et une ou deux petites, les franges blanchâtres; antennes rougeâtres, celles de la ♀ fortement bidentées *stuarti* Roth et Jord.

A. — Rayure externe des postérieures assez forte et très voisine de la submarginale qui est bien plus large. Rayure externe des antérieures un peu convexe en dehors et éloignée de la tache discale, l'interne avec angle rentrant assez fort.

B. — Dessus des antérieures brun-noir, à nervures larges, la partie antérieure de la rayure interne fait une saillie brusque dans la cellule; tache discale grande et largement tronquée en avant. Postérieures d'un gris jaunâtre un peu fuligineux, légèrement plus clair entre les deux rayures, la submarginale brun noirâtre, à peu près aussi large que cet intervalle, lunulaire comme l'externe, zone marginale gris noirâtre, ocelle avec l'anneau noir très large, liseré en dehors de blanchâtre, l'iris gris brun. *s. stuarti* (Bolivie).

B'. — Dessus des antérieures brun violâtre, à nervures assez étroites, la partie antérieure de la rayure interne régulière, faisant avec la postérieure forte saillie dans la cellule; tache discale médiocre, très rétrécie et peu ou pas tronquée en avant. Disque des postérieures rougeâtre, passant au gris dans la région ocellaire et entre les deux rayures, la submarginale très large, rougeâtre vif, ni lunulaire, ni lobée, zone marginale crème comme sa frange; ocelle médiocre avec l'anneau noir étroit et entouré d'un liséré noirâtre, l'iris marron devenant rouge autour de la pupille, les pupilles accessoires rudimentaires. *s. rothschildi* nov. (Pérou).

A'. — Rayure externe des postérieures fine, très éloignée de la submarginale qui est lunulaire comme elle et à peine plus large. Nervures des antérieures plutôt étroites, rayure interne à saillie brusque intra-cellulaire et léger angle rentrant.

B. — Dessus des antérieures encore plus noir que dans *stuarti*, rayure externe droite contiguë à la tache discale qui est large en avant. Face dorsale des postérieures jaune pâle uniforme, mais un peu rose en arrière, zone marginale fort étroite; ocelle grand, tronqué du côté basal; sans doute l'iris est noirâtre avec grande pupille rayée et deux petites.

s. kœhleri Gem. (Tucuman).

B'. — Dessus des antérieures terre un peu rougeâtre, rayure externe convexe en dehors, très voisine de la tache discale qui est assez rétrécie en avant. Disque des postérieure crème, un peu rosé en arrière, l'aire externe jaunâtre isabelle, surtout dans la zone marginale qui est très large, submarginale brun jaunâtre; ocelle petit, rond, avec l'anneau noir étroit et auréolé de blanc, l'iris marron gris avec une petite pupille annexe

s. jordani nov. (loc. inc.)